## VERTIGE DE LA FORCE

## ÉTIENNE BARILIER

# VERTIGE DE LA FORCE

ESSAI BUCHET ● CHASTEL

© Libella, Paris, 2016. ISBN: 978-2-283-02940-4

# LE CRIME, DEVOIR SACRÉ

Le XX<sup>e</sup> siècle, disait Camus, est l'inventeur du crime de logique, bien différent du crime de passion. Le crime de passion est individuel, éruptif, singulier. Le crime de logique est collectif, administratif, universel. D'où les camps de concentration et d'extermination. D'où la banalité du mal. Tel fut le siècle passé, oui. Cependant, voilà qu'il existe un troisième genre de crime, très ancien mais qu'on avait oublié, et dont on n'aurait jamais pensé qu'il pourrait être la plaie du siècle nouveau : le crime de devoir, et de devoir sacré.

Ce genre de crime est le plus redoutable, puisqu'il unit en lui la violence des deux autres : il est passionné, de la passion la plus déchaînée; il se veut nécessaire, soumis à une logique transcendante à toute morale. Nécessaire parce que Dieu l'exige. Le crime de passion transgressait le commandement « Tu ne tueras point ». Le crime de logique le mettait entre parenthèses. Et le crime de devoir le brûle au feu d'un sinistre buisson ardent. Il obéit dans la fureur, il administre dans la haine.

J'ai commencé d'écrire ce livre en janvier 2015, quelques jours après les massacres de Charlie Hebdo et de la Porte de Vincennes, à Paris. Sous le coup de l'émotion, n'étais-je pas en train de confondre un acte isolé, commis par des hommes perdus, avec le nouveau mal du siècle, ou le mal du nouveau siècle? Mais on s'est aperçu bien vite que l'acte était tout sauf isolé. Il fut l'un des premiers d'une série marquée par le massacre de cent quarante étudiants chrétiens dans la ville kényane de Garissa, en mars 2015; par les sévices, tortures et assassinats commis par le soi-disant « État islamique » en Syrie et ailleurs; et maintenant, au moment où je relis ces lignes, par le carnage parisien du 13 novembre. Et chacun sait que ce n'est probablement pas fini.

Charlie Hebdo était coupable de « blasphème ». Les personnes visées à la Porte de Vincennes étaient coupables de judaïsme. Les étudiants de Garissa, de christianisme. Les nouveaux attentats parisiens nous font comprendre qu'il n'est décidément pas besoin de « blasphémer » ni de faire profession de religion déviante ou d'athéisme pour être assassiné. Plus exactement, il suffit de ne pas partager le délire des

assassins pour être, *ipso facto*, « blasphémateur », donc mériter la mort.

La sauvagerie des crimes du 13 novembre, et le choix ou le non-choix de leurs victimes, rend presque dérisoires les débats qui eurent lieu après le meurtre des journalistes de *Charlie Hebdo*. Nous le savions déjà hier, et le savons encore mieux aujourd'hui : les victimes de janvier 2015 n'ont pas usé de ce qu'on a pu appeler, à tort il me semble, le « droit au blasphème », mais tout simplement du droit à ne pas croire au dieu que leurs assassins professent. On se souvient qu'à la suite de leur assassinat, les réactions ne furent pas toutes indignées. De nombreux enseignants de France durent en croire leurs oreilles lorsque des élèves leur expliquèrent qu'il était normal, après tout, de *venger Dieu*, par le meurtre, quand il avait été *offensé*.

Les crimes du 13 novembre 2015 ne rencontrent pas la même affreuse compréhension que ceux du 7 janvier. Il reste que la rhétorique des assassins continuera de faire des ravages tant que l'idée de Dieu, et celle de sacré, ne seront pas entièrement dissociées de la violence. Ou pour mieux dire, tant qu'elles ne signifieront pas le contraire absolu de la violence.

Soit, ceux qui ont approuvé les crimes de janvier n'ont pas approuvé ceux de novembre. Il n'est pas sûr, pour autant, qu'ils aient compris pourquoi l'idée de tuer pour « venger Dieu » est le pire contresens que puisse commettre l'âme humaine. S'ils concèdent que les assassins de novembre sont sans excuse, mais continuent de trouver que ceux de janvier, eux, méritent compréhension, nous n'aurons guère avancé. Le meurtre de devoir sacré gardera son affreux prestige. D'ailleurs, où commence le « blasphème »? Après tout, ces dîneurs déchiquetés par les balles n'étaientils pas coupables de se réjouir ensemble autour d'une bouteille d'alcool? Ces spectateurs du Bataclan, coupables d'écouter une musique perverse? Et ceux du match de football, de se complaire à de basses réjouissances? Dès lors, ceux qui purent approuver le meurtre des journalistes de Charlie Hebdo pourront tôt ou tard approuver le meurtre de n'importe qui. Il suffit d'élargir un peu le champ du « blasphème ».

Car c'est toute la question: pourquoi le sacré n'exigerait-il pas que nous ôtions la vie à ceux qui, peu ou prou, ne le respectent point? Une telle question paraît bassement provocatrice, mais elle ne l'est pas, puisque des milliers de gens semblent la poser – et lui donner une réponse à faire frémir. Après tout, disent-ils, Dieu n'est-il pas l'instance suprême, au-dessus de toute loi humaine? Et si Dieu demande qu'on lui obéisse, et qu'on le venge, pourquoi se

déroberait-on à cette sainte injonction? Au nom de quel droit dérisoirement humain?

Encore une fois, si la question sonne insolemment absurde à nos oreilles, il faut bien la poser, il faut bien y répondre. On nous y contraint. Oui, pourquoi et comment – à la suite de quelle histoire, de quelle évolution intérieure – la pensée occidentale, chrétienne et post-chrétienne, s'est-elle peu à peu déprise de cette conviction qui anime aujourd'hui les islamistes : on doit venger l'honneur de Dieu; on doit tuer au nom de Dieu?

Les réflexions qui vont suivre ne touchent, j'en ai bien conscience, qu'un aspect du drame : il est évident que le soi-disant « État islamique » n'est pas seulement l'expression d'une certaine conception de la divinité et des devoirs sanglants qu'on doit lui rendre. Il s'agit aussi d'une organisation au pouvoir bien terrestre, passible d'analyse politique et sociale; d'une puissance qu'il faut combattre par les armes et pas seulement par des arguments théologiques. En outre, même sur le plan religieux et moral, il n'est pas certain que les terroristes, très généralement des délinquants de droit commun, reconvertis autant que convertis, soient à la hauteur de leurs revendications puritaines. Il paraît aussi que dans les zones qu'ils contrôlent en territoire irakien ou svrien. ces individus tendent à considérer que le respect de

la charia la plus féroce est bon pour leurs administrés, mais pas nécessairement pour eux.

Mais faut-il le dire, ce n'est pas à eux que ce livre s'adresse. C'est à ceux qui, en France et en Europe, sont confrontés à l'idéologie islamiste et cherchent à lui répondre. Mis en demeure par la violence qui nous est infligée, nous ressentons le besoin de rassembler nos raisons, de réaffirmer nos convictions, d'éprouver leur aloi. S'il est une chose qui m'a choqué après les attentats de janvier 2015, c'est bien le commentaire de certains « experts », sociologues, islamologues et autres politologues. Il faut comprendre, expliquaient-ils, pourquoi tant de jeunes gens se jettent dans le terrorisme et trouvent leur idéal dans la violence : c'est que nous n'avons rien à leur offrir. Et cet odieux propos, ils le proféraient avec une manière de satisfaction sinistre : l'ai-je bien descendu, l'escalier du reniement, jusque dans les derniers sous-sols?

Sans doute, après les attentats de novembre, ces « experts » rengaineront-ils un tel propos. Mais il ne s'agit pas seulement qu'ils se taisent par vergogne. Il s'agit que nous sachions leur donner tort. Le présent essai n'a pas d'autre fin. *Nous avons quelque chose à offrir* pour combattre la tentation terroriste et nihiliste. Notre vision de l'homme n'est pas née d'hier;

il suffit que nous nous en souvenions pour qu'elle ne meure pas demain.

\*

Mais nous vivons sur un héritage qu'il nous faut, comme disait Goethe, conquérir. Il se trouve qu'il nous a fallu des siècles de pensées, de souffrances, d'errances, d'intelligence, pour en arriver à comprendre que le crime de devoir sacré est bel et bien un crime, et rien d'autre. Mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous contenter de le répéter sans savoir pourquoi. L'homme qui récite un texte dans une langue qu'il ne comprend pas va faire illusion tant que personne ne s'avise de le questionner sur le sens de ce qu'il déclame. Mais à la première question, il restera court. Nous en sommes un peu là. Nous sommes encore capables de réciter nos classiques humanistes et notre catéchisme humanitaire, mais qu'on nous interroge à leur sujet, nous sommes perdus.

Rafraîchissons-nous donc la conscience. Notre propre histoire montre que le crime de devoir sacré fut jadis, et même naguère, un de nos crimes préférés. Mais elle montre aussi qu'il ne l'est plus. Montesquieu, dans son *Esprit des lois*, écrit cette phrase décisive : « Il faut faire honorer la divinité, et ne la venger jamais. » Il l'écrit après avoir médité sur un événement

bien précis, qui s'est déroulé au XV<sup>e</sup> siècle, en Provence, sous le règne du bon roi René :

« Le Père Bougerel rapporte un fait qui nous peint très bien ce que peut produire sur des esprits faibles cette idée de venger la divinité. Un Juif, accusé d'avoir blasphémé contre la sainte Vierge, fut condamné à être écorché. Des chevaliers masqués, le couteau à la main, montèrent sur l'échafaud, et en chassèrent l'exécuteur, pour venger eux-mêmes l'honneur de la sainte Vierge... je ne veux point prévenir les réflexions du lecteur 1. »

Le fait raconté par Montesquieu se situe en 1480, mais n'oublions pas que le meurtre du chevalier de la Barre, torturé, décapité et brûlé pour avoir *peut-être* chanté des chansons irrévérencieuses et *peut-être* mutilé un crucifix, n'a pas eu lieu au XV<sup>c</sup> siècle comme l'épisode aixois, mais en 1766, plusieurs années après la publication de *De l'esprit des lois*.

À son récit, Montesquieu n'ajoutera donc pas un mot de commentaire, nous en laissant le soin. Ne nous l'a-t-il pas suffisamment montré : « Venger l'honneur de la sainte Vierge » ne conduit à rien

<sup>1.</sup> Cf. Montesquieu, De l'esprit des lois, in Œuvres complètes, tome II, Livre XII, chapitre 4, p. 434, Gallimard, La Pléiade, 1951.

d'autre qu'au déchaînement le plus atroce des instincts les plus vils. Le geste le plus ignoble se veut la preuve du sentiment le plus saint. Montesquieu, en homme de lumières et de raison, relève en somme, dans ce cruel épisode de l'histoire de France, une horrible *contradiction* de l'esprit et de l'âme. Et s'il y a contradiction, c'est pour ce simple motif que l'idée de Dieu ne peut être associée qu'à celle d'amour.

En cela, bien entendu, Montesquieu est lui-même un héritier, et sa lignée est longue : l'origine évangélique de l'heureuse dissociation du sacré et du crime, de Dieu et de la force vengeresse, est évidente. Non seulement parce que le Christ incarne un Dieu victime, un Dieu « faible », qui ne tue pas ni ne réclame de tuer, et va jusqu'à se faire tuer; mais encore et peut-être surtout parce que la parole divine est désormais, grâce à lui, une parole dont l'homme a la garde : si l'homme n'est pas fait pour la loi mais la loi pour l'homme, c'est l'humanité même qui devient dépositaire du sacré. À cet égard, malgré Nietzsche et beaucoup d'autres, l'athéisme moderne n'est pas un anti-christianisme, mais simplement un postchristianisme, qui n'a pas vraiment à se plaindre de son prédécesseur – et réciproquement.

Il n'est que trop vrai que la chrétienté a mis fort longtemps avant de commencer à comprendre le christianisme. À comprendre que jamais, au grand jamais, le nom de Dieu (c'est-à-dire le nom de ce que nous concevons de plus haut) ne pouvait être associé au crime, ni le sacré devenir le moteur de la vengeance. Les premiers chrétiens l'avaient compris, mais leurs successeurs se mirent à l'oublier, au fur et à mesure que croissait leur pouvoir temporel.

C'est à l'ère des conquêtes et des guerres de religion, c'est-à-dire au comble des crimes de masse commis au nom de Dieu, que la conscience de la chrétienté commença ou recommença de devenir, sur ce terrain, une conscience chrétienne. À cet égard, on ne peut oublier le nom de Las Casas, le héros le plus pur du XVIe siècle. J'aimerais citer également, auprès de son nom fameux, celui, si méconnu, de Sébastien Castellion, cet humaniste que Stefan Zweig appelait à son secours au moment de la montée de l'hitlérisme 1. Castellion tenta, durant les guerres de religion, de réconcilier les camps ennemis, parce qu'il refusait hautement que l'on tue au nom de Dieu. De même se dressa-t-il contre Calvin qui avait brûlé Servet pour cause de « blasphème » : si l'homme, en conscience, trouve infâmes la cruauté et la violence, va-t-il en affubler

<sup>1.</sup> Je me permets de renvoyer à S. Castellion, *Contre le libelle de Calvin*, traduit du latin, présenté et annoté par Étienne Barilier, Zoé, Genève, 1998.

son Dieu? Dieu ne peut vouloir le sang. Dieu ne saurait être plus mauvais que le meilleur de l'homme. L'homme fait Dieu à son image, non pas au sens ironique de Voltaire, mais au sens où il n'accepte de sacraliser que ce qu'il conçoit de plus noblement humain.

« Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme¹», écrivait Castellion. Cette phrase, on peut la reprendre aujourd'hui, presque telle quelle, pour dire tout ce qu'on pense des crimes commis à Paris. Il suffit de remplacer « défendre une doctrine » par « défendre l'honneur du prophète ». Tel est l'humanisme : on ne tue pas au nom du sacré, puisque le sacré, c'est la vie humaine – non pas la vie pour la vie, mais la vie pour la raison et pour le cœur, pour la compréhension du monde et la compréhension d'autrui.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, durant la « crise de la conscience européenne », Pierre Bayle achève de démontrer, avec la foi de Las Casas et de Castellion, mais en invoquant déjà la raison qui sera celle des Lumières (une raison qui traque les contradictions du cœur), que Dieu n'est pas le criminel qu'on veut faire de

<sup>1.</sup> *Cf.* S. Castellion, *Contre le libelle de Calvin, op. cit.*, p. 161. Ou encore : « Une guerre spirituelle doit être menée par armes spirituelles » (*cf.* p. 162, note 1).

lui. L'édit de Nantes venait d'être révoqué. On justifiait les dragonnades et le « forcement des consciences » au nom de cette phrase de l'Évangile qui, dans une parabole (c'est-à-dire au second degré, mais il faut savoir lire), dit : « Contrains-les d'entrer. » Donc torture-les s'ils refusent d'entrer. « Le sens littéral de ces paroles, écrit Bayle, est contraire aux idées les plus pures et les plus distinctes de la Raison. Donc il est faux. » Et plus simplement encore : « Tout sens littéral qui contient l'obligation de faire des crimes est faux. »

La voilà, la lecture en esprit, celle dont on attend qu'elle soit appliquée au Coran comme à la Bible. Ce n'est qu'une question de temps, disent les optimistes. Hélas, nous verrons que le temps de l'islam n'est peut-être pas le nôtre. Mais n'anticipons pas.

On pourrait croire aujourd'hui que Pierre Bayle, ce penseur du XVII<sup>e</sup> siècle, pointilleux et formidable, acharné à disséquer un Évangile dont la moderne laïcité ne se réclame pas, se trouve à des annéesobscurité de nos préoccupations présentes. Il n'en est rien. Bayle, après les grands humanistes du

<sup>1.</sup> Cf. Pierre Bayle, De la Tolérance, commentaire philosophique, Presses Pocket, 1992 [1686], pp. 97, 85-6. Ou encore : « Le sens littéral de ce texte est non seulement contraire aux lumières de la religion naturelle, mais aussi à l'esprit dominant et essentiel de [l'] Évangile » (p. 109).

XVI° siècle, avant ceux des Lumières, est notre ancêtre direct. C'est lui qui nous donne de comprendre nos propres phrases, lorsque nous proclamons notre droit à la « liberté de penser ». Cette fameuse liberté que nous invoquons sans trop savoir ce qu'elle signifie, ce fut d'abord la liberté de penser *le sacré* selon la raison et le cœur humains, de mesurer ce sacré à l'aune de l'humanité raisonnable et sensible ¹. On répète étourdiment et superficiellement : la liberté d'opinion et d'expression, la liberté tout court, « c'est sacré ». On ne croit pas si bien dire.

\*

J'ai tenu à rappeler que notre propre civilisation a connu le crime de devoir sacré, et ne s'en est pas aisément déprise. Pour autant, n'allons pas prétendre que l'Europe chrétienne ou athée est aujourd'hui toute semblable aux islamistes parce qu'elle le fut un jour; il ne s'agit pas de noyer le poisson islamiste dans l'océan de nos erreurs passées. S'il faut reconnaître ce que nous fûmes, ce n'est pas pour oublier ce que nous sommes. Comme il existe une

<sup>1.</sup> Comme par hasard, c'est un nouveau Pierre Bayle que réclame, pour l'islam, l'Iranien Daryus Shayegan (cf. Le Regard mutilé, Albin Michel, 1989, p. 111).

reductio ad Hitlerum, on se plaît trop souvent, en Europe, à la reductio ad cruciatas, ou ad Inquisitionem, sur le mode du : « Vous voyez bien, nous avons fait la même chose, nous n'avons pas de leçons à donner », etc. Et c'est en effet pour noyer un poisson qui paraît bien gros, et ses dents trop aiguës.

Oui, « nous avons fait la même chose », mais précisément, nous ne la faisons plus. Oui, nous avons commis le crime de devoir sacré, mais ce crime est désormais, pour nous, la chose la plus abominable qui soit.

#### LE POÈME DE LA FORCE

Mais qu'est-ce qui est à l'œuvre dans le crime de devoir? C'est le sacré, oui, mais le sacré de la *force*. On prétend défendre un honneur et l'on déchaîne une horreur parce qu'on obéit à la plus terrible des tentations humaines; parce qu'on s'enivre d'exercer le plus affreusement humain des pouvoirs, celui de déshumaniser autrui.

L'Iliade ou le poème de la force, écrit par Simone Weil en pleine Deuxième Guerre mondiale, est l'un des textes capitaux du XX° siècle, et ne vaut pas moins pour le XXI°. Oui, c'est dans l'Iliade, ce poème fondateur de la littérature occidentale, que Simone Weil découvre comment la force de l'homme peut lui donner pouvoir absolu, divin, sur un autre homme, et le piétiner – quand elle le tue, mais pire encore, quand elle le laisse en vie : Priam déchiré de douleur, et soumis au pouvoir d'Achille, qui peut le priver de la dépouille de son fils, la souiller, la profaner;

Hector seul sous les remparts de Troie, attendant de se faire tuer, et confondu de peur, lui le héros si brave, parce que les plus courageux tremblent dans la solitude de la mort.

L'esclave de la terreur, l'esclave tout court, est alors humilié jusqu'au tréfonds. C'est désormais une chose, hélas douée d'âme. Statut monstrueux : l'être humain n'est plus humain, il relève désormais d'« une autre espèce humaine, un compromis entre l'homme et le cadavre¹», parce qu'il est soumis à la *force* exercée et possédée par son bourreau. La force, la simple supériorité *physique* d'un homme sur un autre permet de l'abaisser, de l'anéantir *moralement*. Un corps armé, puissant, victorieux, transforme un autre corps désarmé, nu, en une âme misérable.

Cependant cette force, dont le tortionnaire jouit et s'enivre, l'asservit comme la victime. Car la force pétrifie les âmes, toutes les âmes, celle du vainqueur avec celle du vaincu. On ne peut lui oppose – l'*Iliade* ne lui oppose – que l'amère tendresse humaine, et cette extraordinaire équité qui voit du même œil pitoyable l'orgueilleux et l'humilié, le Grec et le Troyen.

Voilà une réflexion qui rattache, de manière fulgurante, au poème premier de notre civilisation,

<sup>1.</sup> Cf. Simone Weil, « L'Iliade ou le poème de la force », in Œuvres, Gallimard, coll. « Quarto », 1999, p. 532.

des crimes dont Simone Weil ne pouvait pas avoir connaissance: les crimes concentrationnaires nazis, au XX<sup>e</sup> siècle, et les crimes terroristes au XXI<sup>e</sup>. Certes, les islamistes, lorsqu'ils mitraillent les foules ou font sauter leurs ceintures d'explosifs, ne prennent pas le temps, si l'on ose dire, d'asservir les hommes et de les humilier en leur laissant la vie. Mais ce que l'on sait de leur « gouvernement », dans les villes qu'ils ont prises, montre qu'ils savent aussi prendre ce temps, et qu'ils vont décapitant, excisant, fouettant, défenestrant, crucifiant en place publique. De même, s'il faut en croire les témoignages (mais hélas, il faut les en croire), ils vendent des femmes chrétiennes et vézidies, parfois encagées, à des tarifs qui sont fonction de leur âge, donc dégressifs. Il y a bien là une organisation de l'humiliation, et pas seulement de la terreur. Il y a bien supplice des âmes, avec celui des corps.

Certes, la torture, depuis qu'elle existe, a toujours détruit l'être tout entier, et pas seulement déchiré les chairs. Mais la vieille torture judiciaire, qui a si longtemps régné dans nos sociétés, visait à extorquer des aveux. L'État islamique, lui, n'extorque pas des aveux mais des âmes.

On a donc raison de faire la comparaison entre les tueurs de l'« État islamique » et les criminels nazis, qui partagent une même cruauté et un même millénarisme délirant. Mais c'est au niveau le plus profond, celui que nous fait atteindre Simone Weil, que la comparaison prend tout son sens : dans les deux cas, le pouvoir qu'on détient physiquement sur autrui fait procéder à sa destruction morale. Et cette destruction se fait dans l'ivresse sacrée.

Simone Weil a reconnu, dans cet asservissement des hommes par les hommes, la présence constante de la *force*, et son art supérieurement humain de transformer les hommes en choses. On peut la voir à l'œuvre, cette force, ailleurs encore que dans le pouvoir d'un tyran ou celui d'une religion dévoyée, mais c'est là où Simone Weil la dénonce qu'elle est la plus irrécusable et la plus terrible, peut-être parce que c'est là qu'elle est la plus *aimée*. Car plus la force est meurtrière, plus elle est admirée, plus elle est adorée – peut-être même, et c'est le comble de l'atrocité, par ses victimes.

Le crime de devoir sacré, l'oppression de devoir sacré: telles sont les manifestations de la force pure. Le criminel y exerce un pouvoir absolu, divinement justifié. Il y trouve la jouissance inégalable de commettre le pire en s'assurant qu'il accomplit le meilleur. En deçà du bien et du mal, la force ne se donne pas moins pour le bien, se veut et se croit le bien. Comment ne pas s'y soumettre avec reconnaissance!

« Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste », dit Pascal. Ce n'est pas le sacré qui justifie la force, mais l'inverse. Le sacré qui tue, c'est le manteau de gloire dont se revêt la force, la couronne divine qu'elle place sur sa tête de Méduse, couronne de serpents que l'homme, esclave heureux, choisit d'adorer comme une rivière d'étoiles. Non que le crime sacré se réclame de la force. Personne, à part le Calliclès de Platon, ne s'en réclame explicitement, et Calliclès est peut-être trop subtil pour faire un criminel obéissant à la force. Les massacreurs, eux, ne font qu'obéir. Mais ce faisant, ils se sentent infiniment forts, donc infiniment beaux, vrais et bons.